



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE DU 19 septembre 2003**

Conseillers en exercice : 45

Votants : 43

Convocation du Conseil Municipal :  
le 8 septembre 2003

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :  
le 22 septembre 2003

**Aménagement de l'avenue de Paris : acquisition de terrains pour  
réalisation d'un parking (CR 361, 363, 374)**

[\[Annexe\]](#)

Président :

**M. Alain BAUDIN**

**Présents :**

*Adjoints :*

Mme Françoise BILLY, M. Gérard NEBAS, M. Gilles FRAPPIER, Mme Jeanine BIMES, M. Luc DELAGARDE, Mme Nicole GRAVAT, M. Guillaume JUIN, M. Rodolphe CHALLET, M. Paul SAMOYAU, Mlle Fabienne RAVENEAU, M. Amaury BREUILLE, M. Robert PLANTECOTE, Mme Geneviève RIZZI, M. Gérard ZABATTA

*Conseillers :*

Mme Andrée CHAREYRE, M. Michel GENDREAU, Mme Nathalie HIBERT, M. Rémy LANDAIS, Mlle Karen NALEM, Mme Annie COUTUREAU, Mme Madeleine CHAIGNEAU, Mme Valérie UZANU, Mme Catherine REYSSAT, M. Michel PAILLEY, Mme Danièle GANDILLON, M. Bernard JOURDAIN, Mme Isabelle RONDEAU, M. Yannick TARDY, Mme Françoise HALAT, M. Franck GIRAUD, Mme Elisabeth BEAUVAIS, Mme Claudie LAROCHE, M. Marc THEBAULT, M. Jean-Louis EPPLIN, M. Stéphane TRONEL

**Secrétaire de séance :** Karen NALEM

**Excusés ayant donné pouvoir :**

M. Jacques LAMARQUE donne pouvoir à Mme Françoise BILLY.  
Mme Marie-Edith BERNARD donne pouvoir à M. Rémy LANDAIS.  
Mme Catherine DEGUERCY donne pouvoir à Mme Danièle GANDILLON.  
M. Alain GARCIA donne pouvoir à M. Marc THEBAULT.  
Mme Jacqueline LEFEBVRE donne pouvoir à M. Jean-Louis EPPLIN.  
M. Dominique GUIBERT donne pouvoir à M. Franck GIRAUD.  
Mme Michelle LE FRIANT donne pouvoir à Mme Elisabeth BEAUVAIS.

**Excusés :**

*Conseillers :*

M. Joël RENOUX, Mme Christabelle CHOLLET

**CONSEIL MUNICIPAL DU 19 septembre 2003**

DELIBERATION D20030322

**Urbanisme & Affaires Immobilières**

**Aménagement de l'avenue de Paris : acquisition de terrains pour  
réalisation d'un parking (CR 361, 363, 374)**

Monsieur Gilles FRAPPIER, Adjoint au Maire, expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la Commission Générale,

Sur proposition du Maire

Dans le cadre de l'aménagement de l'avenue de Paris qui prévoit la création de parkings de part et d'autre de cet axe, la ville à déjà procédé à des acquisitions de parcelles pour atteindre cet objectif. Ces acquisitions se poursuivent et un accord est intervenu entre la Ville et Monsieur et Madame CORNET pour l'achat de leurs parcelles cadastrées section CR n° 361 de 417 m<sup>2</sup>, 363 de 298 m<sup>2</sup>, 374 de 347m<sup>2</sup> représentant une superficie globale de 1062m<sup>2</sup>, pour le prix de 18 000€ (conforme à l'avis du domaine).

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- approuver l'acquisition des 3 parcelles citées ci-dessus au prix de 18 000€
- autoriser Le Maire ou l'Adjoint délégué à signer l'acte notarié à intervenir, tous les frais et droits en résultant étant à la charge de la Ville de Niort.
- Les dépenses seront imputées sur le B.P. de l'année en cours, chapitre 8300 3001 fonction 2111 8241.

**LE CONSEIL ADOPTE**

Pour :	43
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	2

Pour le Maire de Niort  
**Alain BAUDIN**  
L'Adjoint au Maire

**Gilles FRAPPIER**

[Ordre du jour](#)